

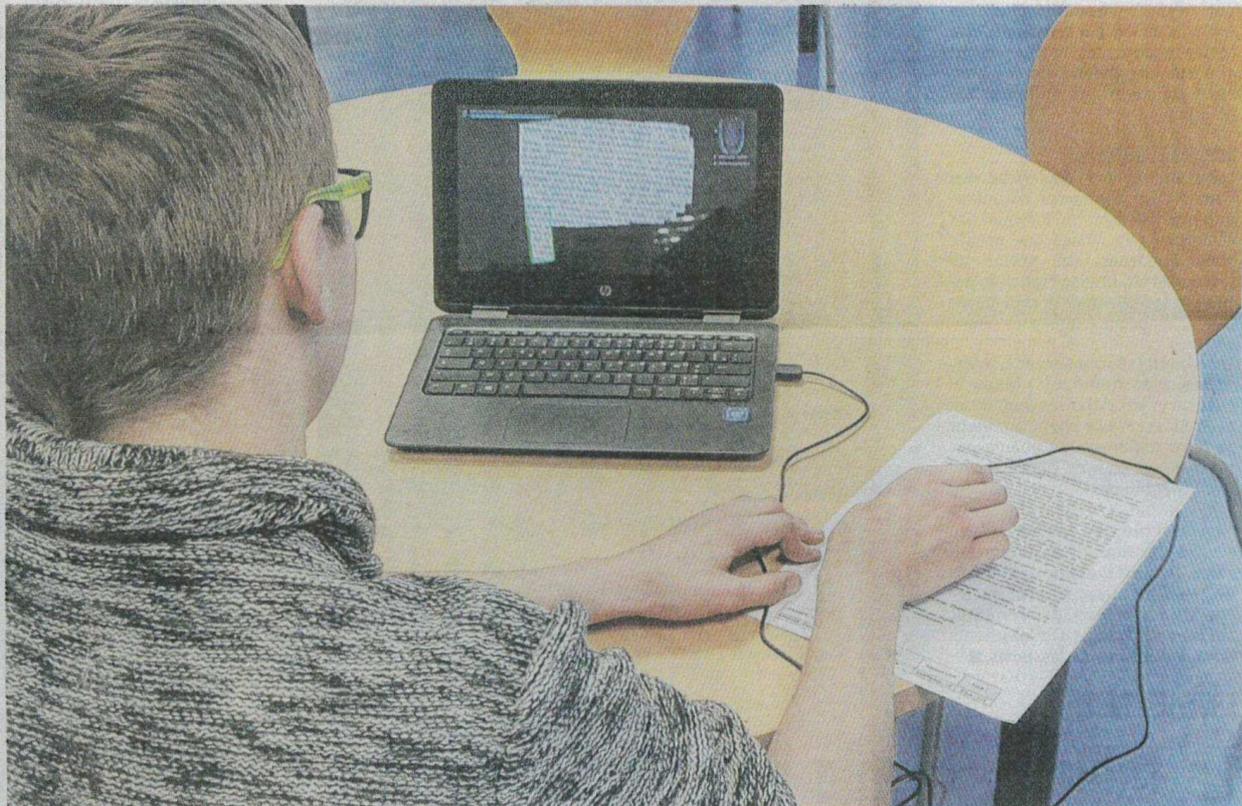
Des souris ingénieuses aident les élèves dyslexiques

BAR-SUR-SEINE. Le lycée Val-Moré est engagé dans l'accompagnement des élèves dyslexiques. Depuis le début d'année, l'établissement dispose notamment de souris pouvant scanner les textes.

On s'est rendu compte qu'on avait de plus en plus d'élèves dyslexiques. On doit comprendre leurs difficultés et les aider. » Philippe Beaufort est professeur de lettres-histoire et référent dyslexie au lycée Val-Moré. Au côté de Blandine Audras, proviseur adjointe, Fanny Crespel, professeur documentaliste, et Marie Marchal, infirmière, il travaille à l'amélioration de l'accompagnement des élèves souffrant de dyslexie au sein de l'établissement. C'est dans ce cadre, qu'au mois de janvier, le lycée a fait l'acquisition de cinq souris un peu particulières. Celles-ci permettent de scanner un texte imprimé sur une feuille. Un logiciel de reconnaissance optique des caractères transforme ce scan en un texte pouvant être édité depuis un logiciel de traitement de texte.

« Certains éditeurs proposent de plus en plus de livres adaptés aux personnes dyslexiques »
Fanny Crespel

Les élèves peuvent augmenter la taille des caractères ou en modifier la police pour obtenir un rendu plus facilement lisible. Car il faut le savoir : une simple modification de police d'écriture peut faciliter la vie d'une personne dyslexique. « Certains éditeurs proposent de plus en plus de livres adaptés aux personnes dyslexiques, note d'ailleurs Fanny Crespel. Ça peut passer par un changement de police ou une alternance de couleurs entre les lignes, par exemple. » Plusieurs exemplaires de livre de ce type sont déjà disponibles au CDI du lycée. Mais l'intérêt de la souris scanner ne s'arrête pas à la numérisation d'un texte. Une fois le document transféré du polycopié à leur ordinateur, les élèves bénéficient d'un second logiciel, dont le rôle est de lire le texte à haute voix. Cette dernière est réglable, aussi bien au niveau de la vitesse que du timbre. Casque sur les oreilles, les élèves peuvent ainsi écouter un document pendant que les autres le lisent, et accèdent ainsi à une plus



Le texte est scanné par la souris, avant qu'un logiciel de reconnaissance optique des caractères ne le transforme en texte éditable.

grande autonomie en cours. « C'est beaucoup plus pratique et plus rapide, apprécie Hugo, élève de seconde. Avant, un gros paragraphe serré, je ne pouvais juste pas le lire. »

UNE CAGNOTTE PARTICIPATIVE POUR DÉVELOPPER CE PROJET

Ce système, les lycéens peuvent en bénéficier facilement car leur établissement fait partie des « lycées 4.0 », une expérimentation de la région Grand Est qui tend à se généraliser à tous les lycées d'ici à 2022. Un réseau Wi-Fi est donc accessible dans tout l'établissement, et chaque élève a été équipé d'un ordinateur portable en partie financé par la Région. Les logiciels utilisés ne nécessitant pas de connexion à internet pour fonctionner, ils peuvent même être utilisés lors des examens. « C'est déjà

le cas pour les CCF (contrôle en cours de formation) en apprentissage, mais pas encore pour le bac », regrette Philippe Beaufort.

À l'heure actuelle, six élèves savent déjà utiliser cet équipement et pourront aussi former leurs camarades. Pour permettre au plus grand nombre d'élèves possible de

bénéficier de ces souris, le lycée vient de mettre en place une cagnotte en ligne sur la plateforme dédiée de l'Éducation nationale, la Trousse à projets. L'établissement devra récolter au moins 600 €, et jusqu'à 1 200 €, pour que ce financement participatif soit validé. Les dons permettront d'acquérir de

nouvelles souris, qui coûtent environ 60 € pièce avec le logiciel, ou encore des livres adaptés aux personnes dyslexiques. La cagnotte est ouverte depuis vendredi, et le restera pour deux mois. ■

ROBIN PHILIPPOT

La cagnotte est disponible sur le site www.trousseaprojets.fr.

AIDER LES ÉLÈVES LE PLUS TÔT POSSIBLE

« Un plan est lancé pour détecter la dyslexie dès l'école primaire, explique Blandine Audras. Pour le moment, tous les nouveaux arrivants au lycée passent des tests de lecture. » Car même au lycée, certains élèves ignorent encore d'où viennent leurs difficultés avec la lecture. Si des troubles sont détectés à l'issue de ces tests, le lycée, via l'infirmière, entre en contact avec les familles. Pour que la dyslexie soit reconnue et que les élèves puissent bénéficier d'aménagement lors de leurs examens, le diagnostic doit être confirmé par un orthophoniste. « Maintenant qu'on est équipés, on n'a pas besoin d'attendre ce diag-

nostic pour les aider », apprécie Philippe Beaufort. Ce dernier a bénéficié, l'année dernière, d'une formation départementale autour de la dyslexie et est chargé de former ses collègues au sein de l'établissement. Au-delà des souris scanner ou des livres adaptés, des pratiques simples peuvent effectivement aider les élèves dyslexiques en cours. « On peut tout simplement utiliser les bonnes polices, aérer les polycopiés, éliminer les parasites visuels, illustre Fanny Crespel. Toutes les dyslexies sont différentes, donc on essaye d'aider les élèves à trouver les solutions qui leur conviennent le mieux. »